

Adhésion à l'USM pour l'année 2025

Si vous ne parvenez pas à adhérer en ligne ou si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez nous envoyer ce bulletin d'adhésion accompagné d'un **chèque unique, à l'ordre de l'USM**.

Veuillez noter que si vous n'avez pas rempli le formulaire d'adhésion en ligne, vous ne pourrez pas accéder à l'espace adhérent du site internet de l'USM www.union-syndicale-magistrats.org

En cas de difficulté pour adhérer en ligne, merci de consulter le [mode d'emploi ici](#).

I – Je choisis ou non de souscrire l'assurance de RC professionnelle auprès de MMA

[Consultez le descriptif de l'assurance ici](#)

Merci de cocher l'une des 3 cases ci-dessous.

Assurance « Responsabilité civile professionnelle » *

J'adhère au contrat groupe USM/MMA n°119 116 446 afin de couvrir ma responsabilité civile professionnelle, j'en accepte les conditions générales et particulières (disponibles auprès du trésorier régional, sur l'espace adhérent ou au siège de l'USM) résumées dans le tableau ci-dessous et je règle le montant de la cotisation annuelle selon mon ancienneté.

Au 1er mars 2024, j'aurai exercé la fonction de magistrat :

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> J'exerce depuis moins de 2 ans au 01/03/2024 : | 98€ |
| <input type="checkbox"/> J'exerce depuis plus de 2 ans au 01/03/2024 : | 196€ |
| <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas prendre l'assurance | 0 |

II – J'adhère à l'USM

Le tarif d'adhésion est valable **pour l'année civile**, il inclut 17€ d'abonnement obligatoire au NPJ, notre revue trimestrielle. Le tarif applicable est celui correspondant au poste occupé au jour de l'adhésion.

Merci de cocher la bonne case :

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Je suis auditeur de justice ou magistrat stagiaire : | 30€ |
| <input type="checkbox"/> Je suis magistrat du 2 nd grade, MHFJ ou MTT : | 120€ |
| <input type="checkbox"/> Je suis magistrat du 1 ^{er} grade : | 175€ |
| <input type="checkbox"/> Je suis magistrat HH : | 209€ |
| <input type="checkbox"/> Je suis magistrat honoraire sans activité juridictionnelle : | 60€ |

Civilité : M. Mme

NOM d'usage dans la magistrature :

NOM de naissance (si différent du nom d'usage) :

Prénom :

Date de naissance :

UR de rattachement (Cour d'appel ou UR des détachés) :

Les MHFJ sont rattachés à l'UR de leur lieu d'exercice actuel. Les magistrats n'ayant plus d'affectation (honoraires, disponibilité, congé ayant entraîné la perte de poste, etc.) sont rattachés au choix à l'UR du dernier lieu d'exercice ou à l'UR de leur domicile.

Juridiction :

Fonction :

Pour les détachés, merci de préciser le poste occupé :

l'administration de détachement :

Mail (celui qui servira pour vous inscrire sur nos listes de discussion USM, UR) :

Téléphone (facultatif) :

Adresse postale (pour réception du NPJ - facultatif) :

Souhaitez-vous recevoir le NPJ, notre revue trimestrielle, en version papier (elle est accessible en pdf sur le site de l'USM, dans l'espace adhérent) ?

OUI NON

Souhaitez-vous être inscrit sur la liste de discussion USM pour recevoir nos informations et échanger avec les autres adhérents (vous pouvez toujours vous désabonner ensuite) ?

OUI NON

MONTANT TOTAL (assurance + USM) : €

A payer par chèque à l'ordre de l'USM à envoyer à :

USM

18 rue de la grange batelière

75009 PARIS

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à :

contact@union-syndicale-magistrats.org

admin@union-syndicale-magistrats.org